



FICHE SIGNALÉTIQUE

1 - Identification

Nom commercial : Lubrifiant sec à chaîne de vélo WD-40	Bureau canadien : WD-40 Products [Canada] Ltd. P.O. Box 220 Toronto (Ontario) M9C 4V3 (416) 622-9881
Usage du produit : Lubrifiant à chaîne de vélo	Numéro de téléphone pour l'information :
Restrictions d'utilisation : Aucune restriction d'utilisation n'a été déterminée.	Téléphone d'urgence de 24 heures : Canutec : (613) 996-6666 -
Date de préparation de la FS : 7 mars 2016	Désigné pour être utilisé seulement dans les cas d'urgences chimiques impliquant déversement, fuite, exposition au feu ou accident impliquant des produits chimiques.

2 – Reconnaissance des dangers

SIMDUT 2015/classification du SGH :

Liquide inflammable - Catégorie 2

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Irritant pour la peau - Catégorie 2

Toxicité spécifique de l'organe cible - Exposition unique - Catégorie 3 (effets sur le système nerveux central)

Remarque : Ce produit est un produit de consommation et est étiqueté conformément au Règlement sur les produits chimiques et contenants destinés aux consommateurs (RPCCC), lequel a priorité sur l'étiquetage du SIMDUT 2015. L'étiquette du contenant véritable n'inclura pas les éléments de l'étiquette ci-dessous : L'étiquette ci-dessous s'applique aux produits industriels/professionnels.

Éléments de l'étiquette :



DANGER !

Liquide et vapeurs très inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Énoncés de prévention :

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'allumage.

Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éviter d'inhaler les vapeurs ou la brume.

Laver à fond avec de l'eau et du savon après sa manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection.

Énoncés de réponse

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : Consultez un médecin. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

En cas d'incendie : Pour éteindre, utiliser de l'eau pulvérisée, un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou de la mousse.

Énoncés relatifs à l'entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. Garder sous clef.

Énoncés d'élimination

Éliminer le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux et nationaux.

3 - Composition / information sur les composants

Ingrédient	No CAS	Pourcentage massique	SIMDUT 2015/Classification du SGH
Heptane	64742-49-0 142-82-5	30-50%	Toxicité par aspiration - Catégorie 1 Liquide inflammable - Catégorie 2 Irritant pour la peau - Catégorie 2 Toxicité spécifique de l'organe cible - Exposition unique - Catégorie 3 (effets sur le système nerveux central)
Huile à base de pétrole	64742-53-6 64742-56-9 64742-65-0	<40%	Sans danger
Ingrédients non-dangereux	Mélange	<30%	Sans danger
Cyclohexane	110-82-7	<5%	Toxicité par aspiration - Catégorie 1 Liquide inflammable - Catégorie 2 Irritant pour la peau - Catégorie 2 Toxicité spécifique de l'organe cible - Exposition unique - Catégorie 3 (effets sur le système nerveux central)

4 – Premiers soins

Ingestion (avaler) : Danger d'aspiration. NE faites PAS vomir. Appelez immédiatement un médecin, un centre antipoison ou la ligne d'assistance de sécurité WD-40 au 1 888 324-7596.

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez bien à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte après les 5 premières minutes et continuer à rincer abondamment pendant plusieurs autres minutes. Si l'irritation se poursuit, consultez immédiatement un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU : Lavez avec de l'eau et du savon. Si une irritation se développe et persiste, consultez un médecin.

Inhalation (respirer) : S'il y a irritation, emmenez la personne à l'air frais. Si une irritation ou d'autres symptômes se développent et persistent, consultez un médecin.

Signes et symptômes d'une exposition : Dangereux ou mortel si avalé. En cas d'ingestion, le produit peut être aspiré et peut provoquer des lésions pulmonaires. Peut causer une irritation aux yeux, à la peau et aux voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs ou de brumes peut causer une irritation, des étourdissements et de la somnolence.

Indication de la nécessité d'une aide médicale/un traitement spécial immédiat : Une aide médicale immédiate est nécessaire en cas d'ingestion.

5 – Mesures à prendre en cas d'incendie

Agent extincteur approprié (ou inapproprié) : Utilisez de l'eau pulvérisée, un agent chimique en poudre, du dioxyde de carbone ou de la mousse. Ne pas utiliser de jet d'eau ou de l'eau en abondance. Le produit brûlé flottera sur la surface et étendra l'incendie.

Dangers spécifiques liés au produit chimique : Liquide et vapeurs très inflammables. Tenir à l'écart des sources d'allumage et des flammes nues. L'exposition des conteneurs à la chaleur et aux flammes extrêmes peuvent faire en sorte à ce qu'ils éclatent souvent d'une force violente. Les vapeurs peuvent causer un feu à inflammation instantanée. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se dissiper le long des surfaces jusqu'aux sources d'ignition isolées et revenir en arrière. La combustion produira des oxydes de carbone, de la fumée, des hydrocarbures non brûlés. Un mélange de vapeur et d'air peut créer un risque d'explosion dans les espaces confinés.

Équipement personnel spécial et précautions pour les pompiers : Les pompiers devraient toujours porter des appareils respiratoires autonomes à adduction d'air et des vêtements complets de protection. Refroidissez les contenants exposés au feu avec de l'eau.

6 – Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence : Portez des vêtements protecteurs appropriés (voir la section 8). Éliminez toutes les sources d'inflammation et ventilez l'endroit.

Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage : Contenir et recueillir le liquide avec un absorbant inerte et le placer dans un conteneur jusqu'à son élimination. Nettoyer minutieusement l'endroit affecté. Signaler les déversements aux autorités comme il est requis.

7 – Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec les yeux. Évitez tout contact prolongé avec la peau. Évitez de respirer les vapeurs. Utilisez seulement avec une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des veilleuses, des surfaces chaudes et des flammes nues. Laver à fond avec de l'eau et du savon après sa manipulation. Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. À conserver hors de portée des enfants.

Conditions d'entreposage sécuritaire : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, loin des substances incompatibles. NFPA 30, Classe IB – Liquide.

8 – Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Chimique	Limites d'exposition professionnelle
Heptane	400 ppm - MPT 500 ppm - LECT, valeur TLV de l'ACGIH 400 ppm - MPT 500 ppm - LECT, Canada-Ontario (tous les isomères) 400 ppm - MPT 500 ppm - LECT, Canada-Québec 400 ppm - MPT 500 ppm - LECT de la Colombie-Britannique
Huile à base de pétrole	5 mg/m ³ - MPT (inhalable), VLE de l'ACGIH (sous forme d'huile minérale) 5 mg/m ³ - MPT 10 mg/m ³ - LECT, Canada-Québec (sous forme de brume d'huile minérale) 5 mg/m ³ - MPT 10 mg/m ³ - LECT, Canada-Ontario (sous forme de brume d'huile minérale) 1 mg/m ³ - MPT, Colombie-Britannique (sous forme de brume d'huile minérale fortement raffinée)
Ingrédients non-dangereux	Pas de limite établie.
Cyclohexane	100 ppm - TWA, valeur TLV de l'ACGIH 100 ppm - MPT, Canada-Ontario 300 ppm - MPT, Canada-Québec 100 ppm - MPT, Colombie-Britannique

Les contrôles suivants sont recommandés pour un usage normal de ce produit par les consommateurs :

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utilisez dans un endroit bien ventilé.

Protection personnelle :

Protection pour les yeux : Évitez tout contact avec les yeux. Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection.

Protection de la peau : Évitez le contact prolongé avec la peau. Il est recommandé de porter des gants résistants aux produits chimiques lors d'une manutention dans laquelle un contact avec la peau est probable.

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est requise lors d'un usage normal avec une ventilation adéquate.

Pour un traitement en vrac ou une utilisation en milieu de travail, les contrôles suivants sont recommandés :

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utiliser une ventilation adéquate générale et à aspiration localisée pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous des limites d'exposition professionnelle.

Protection personnelle :

Protection pour les yeux : Des lunettes de protection sont recommandées si un contact oculaire est probable.

Protection de la peau : Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est requise si la ventilation est adéquate. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées, porter un respirateur approuvé par NIOSH. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Respecter les règlements applicables et de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Pratiques de travail/d'hygiène : Laver avec du savon et de l'eau après la manipulation.

9 – Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	Liquide ambré clair	Limites d'inflammabilité :	LEI : 1.0% LSE : 7.0%
Odeur :	Légère odeur	Tension de vapeur :	45 mmHg à 20 °C
Seuil olfactif :	Non fixé.	Densité de vapeur :	3
pH :	Sans objet.	Densité relative :	0.78-0.8
Point de fusion/congélation :	Non fixé.	Solubilités :	Insoluble dans l'eau
Domaine/point d'ébullition :	199-210 °F (93-99 °C)	Coefficient de partage : n-octanol-eau :	Non fixé.
Point d'éclair :	15-19 °F (-9 à -7 °C) ASTM D-93	Température d'autoignition :	Non fixé.
Taux d'évaporation :	Non fixé.	Température de décomposition :	Non fixé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Sans objet.	Viscosité :	4,5 cSt (96 SUS) à 40 °C/100 °F
COV :	~40%	Point d'écoulement :	Non fixé.

10 – Stabilité et réactivité

Réactivité : Non réactif dans des conditions normales

Stabilité chimique : Stable

Possibilité de réactions dangereuses : Peut réagir avec des oxydants puissants générant de la chaleur.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes et autres sources d'ignition.

Substances incompatibles : Oxydants, bases et acides forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

11 – Information toxicologique

Symptômes d'une surexposition :

Inhalation : Des concentrations élevées peuvent causer de l'irritation à la gorge, au nez et aux voies respiratoires, et avoir des effets sur le système nerveux central, tels que des maux de tête, des étourdissements et des nausées. L'abus intentionnel peut être dangereux ou mortel.

CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer une irritation cutanée modérée accompagnée de rougeurs, de démangeaisons et de brûlures à la peau à la suite d'une exposition de courte durée. Le contact prolongé et/ou répété peut provoquer une délipidation et potentiellement une dermatite.

CONTACT AVEC LES YEUX : Le contact peut causer une irritation oculaire. Peut causer des rougeurs, une sensation de brûlure, une enflure et des lacérations.

Ingestion : Ce produit a une faible toxicité orale. Si avalé, cette matière peut provoquer une irritation à la bouche, la gorge et l'œsophage. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements, de la diarrhée, des étourdissements, de la somnolence et d'autres effets sur le système nerveux central. Ce produit

représente un danger d'aspiration. Si avalé, il peut rentrer dans les poumons et peut causer une pneumonie chimique, des dégâts sérieux aux poumons et la mort.

Effets chroniques : Le contact prolongé ou répété avec la peau peut en causer la délipidation, entraînant une irritation de la peau et une dermatite.

Statut cancérogène : Aucun des composants ne figure sur les listes de cancérogènes ou de cancérigènes présumés du CIRC, du NTP, de l'ACGIH ou de l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction : Aucun des composants n'est considéré comme un danger pour la reproduction.

Mesures numériques de la toxicité :

La toxicité orale de ce produit est estimée être à plus de 5,000 mg/kg selon une évaluation des ingrédients. Ce produit n'est pas répertorié comme produit toxique selon les critères établis. Il présente un danger d'aspiration.

12 – Données écologiques

Écotoxicité : Heptane : CL50 24 h poisson rouge – 4 mg/L ; CE50 24 h, Daphnia magna – >10 mg/L
Cyclohexane : 96 h CL50 Pimephales promelas - 4,53 mg/L ; CE50 24 h, Daphnia magna – >0,9 mg/L

Persistance et dégradabilité : Pas de données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation : Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles.

Autres effets indésirables : Aucun autre effet indésirable n'est connu.

13 - Données sur l'élimination du produit

Si ce produit devient un déchet, il devrait répondre aux critères de déchet dangereux allumable au titre de la RCRA (D001). Cependant il est la responsabilité du producteur de déterminer la propre classification et méthode d'élimination au moment de son élimination. Ne pas perforer ou incinérer les contenants, même lorsqu'ils sont vides. Éliminez conformément à tous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

14 – Information sur le transport

Description relative à l'expédition terrestre selon DOT : UN1206, Heptanes, 3, II quant. limitée
(Note : Les documents d'expédition ne sont pas nécessaires pour des quantités limitées sauf si elles sont transportées par voie aérienne ou par bateau – chaque emballage doit comporter la marque Quantité limitée)
Classification pour le TMD du Canada : Quantité limitée

Description appropriée pour le Transport Maritime (IMDG) : UN1206, Heptanes, 3, II QUANT. LIMITÉE

Description d'expédition selon l'ICAO : UN1206, Heptanes, 3, II

*Remarque : Les emballages intérieurs ayant moins de 5 litres de liquide/5 kg de solide sont exemptés de la définition des polluants marins conformément à la disposition 2.10.2.7 du Code IMDG et de la disposition spéciale A197 de l'OACI.

REMARQUE : WD-40 Company ne réalise pas de tests sur les contenants pour s'assurer qu'ils résistent au changement de pression sans fuir au cours de leur transport par voie aérienne. Nous ne recommandons pas que nos produits soient transportés par voie aérienne, à moins qu'un examen précis ne soit réalisé.

15 – Informations sur la réglementation

Inventaire national des rejets de polluants (INRP) : Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont répertoriés sur la liste des substances de l'INRP :

Heptane - (64742-49-0, 142-82-5) - 30-50%

Cyclohexane - (110-82-7) - <5%

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les ingrédients figurent sur la Liste intérieure des substances canadienne ou sont exemptés de notification.

16 – Autres informations

Évaluation des dangers HMIS :

Santé – 2 (risque modéré)

Danger d'incendie – 3 (risque sérieux)

Danger physique – 0 (faible danger)

Date de révision : 7 mars 2016

Remplace la version datée du : 11 février 2016

Préparé par : Industrial Health & Safety Consultants, Inc, Shelton, CT, É.-U.

Révision par : I Kowalski

Affaires réglementaires département

1062300/No.0127502